

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-52Item](#)[Marie Moret à monsieur Hurez, 4 octobre 1892](#)

Marie Moret à monsieur Hurez, 4 octobre 1892

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Hurez](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[4 octobre 1892](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Administration des postes \(France\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméDonne procuration à Doyen pour la réception du courrier de Marie Moret et Émilie Dallet après le départ de monsieur Roger.

Notes

- Lettre signée par Marie Godin et Émilie Dallet.
- Lettre adressée à "Monsieur le Directeur de la Poste de Guise" et signée par Marie Godin et Émilie Dallet.

Mots-clés

[Information](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)
- [Roger, Jules](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomHurez

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéAdministration

BiographieDirecteur du bureau de poste de Guise (Aisne) à la fin du XIXe siècle.

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation2 p. (391r, 392r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère le octobre 1892
 faire le nécessaire

Monsieur le Directeur de la
 Poste de Guise.

Vous avons et honneur de vous
 informer que M. Roger Jules que
 nous avions autorisé près de nous pour
 recevoir en votre bureau notre corres-
 pondance, journaux, paquets, lettres,
 plis recommandés ou chargés, ne
 pourra plus - à partir du 10 courant -
 remplir cette fonction. En conséquence,
 nous substituons en son lieu et place,
 M. Pierre Alphonse Doyen, demeurant
 au Familistère, et nous vous prions
 de bien vouloir ordonner le service
 pour qu'à partir du 10 courant, toute
 notre correspondance soit remise
 à M. Doyen.

Si la présente lettre doit être
 transcrite sur papier timbré, veuillez
 nous en informer; et s'il s'agit d'y
 apposer un timbre pour la parfaite
 régularisation de la substitution en
 cause, nous chargeons le porteur de

faire le nécessaire.

Veuillez agréer Monsieur
le Directeur, nos remerciements
anticipés et l'assurance de toute
notre considération

Marie Gadin

P. Gallet

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page]